

LES PRIX DU RIZ A MADAGASCAR : CRISE ET RESILIENCE DU MARCHE

DAVID-BENZ Hélène¹, RASOLOFO Patrick², TSISALOVANINA Lova³

¹ CIRAD, BP 853, Antananarivo, Madagascar – benz@cirad.fr

² Observatoire du Riz, EPP/PADR, BP 8334, 101 Antananarivo, Madagascar - rasolofo_andry@yahoo.fr

³ Observatoire du Riz, EPP/PADR, BP 8334, 101 Antananarivo, Madagascar - tsisalovanina@yahoo.fr

CONTEXTE NATIONAL ET PROBLEMATIQUE

Le riz occupe à Madagascar une place centrale dans le secteur agricole comme dans le régime alimentaire. Aussi le prix du riz est-il un déterminant majeur du revenu des ménages ruraux et du budget de consommation des ménages urbains. De ce fait, il représente un fort enjeu politique, particulièrement en périodes de troubles.

La conjoncture récente a été en ce sens particulièrement agitée.

En 2008, les marchés internationaux de matières premières sont secoués par une spectaculaire flambée des prix. Le marché du riz est particulièrement touché : les prix du riz triplent sur le marché international en l'espace de quelques mois. De violents soulèvements populaires éclatent début 2008 dans plusieurs capitales de pays du Sud, face à la cherté de la vie. Dans ce contexte international tendu, relayé par une presse rapidement alarmiste, l'inquiétude monte à Madagascar au cours du premier semestre 2008, quand à l'incidence de cette crise sur la sécurité alimentaire nationale.

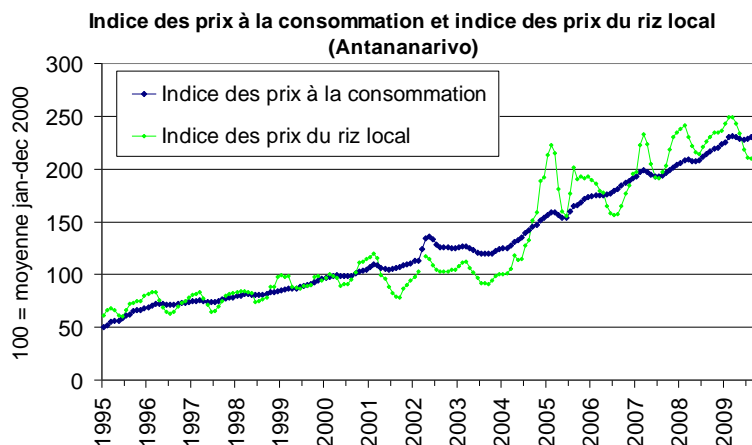
L'année 2009 est marquée par la crise politique. Comme souvent dans de telles circonstances, les nouveaux responsables nationaux tentent de satisfaire les attentes de la population urbaine en abaissant le prix de produits alimentaires de base. Le riz est l'un des premiers concernés : un prix de 500 Ar/kg au détail est annoncé début avril, soit moins de la moitié du prix en vigueur. La récolte battant son plein, les inquiétudes alors sont vives quant à la répercussion sur les producteurs d'une telle baisse des prix.

Pour mieux comprendre les réactions du marché du riz à Madagascar au cours la période récente, cette présentation apporte en premier lieu quelques éclairages sur le déterminants généraux des prix du riz sur les marchés intérieurs (notamment les relations avec le marché international) puis analyse plus particulièrement les mécanismes à l'œuvre lors des deux crises de 2008 et 2009.

L'ÉVOLUTION DES PRIX DU RIZ SUR LONGUE PÉRIODE

Le prix du riz, un indicateur de la conjoncture

Figure 1 (Source : INSTAT)

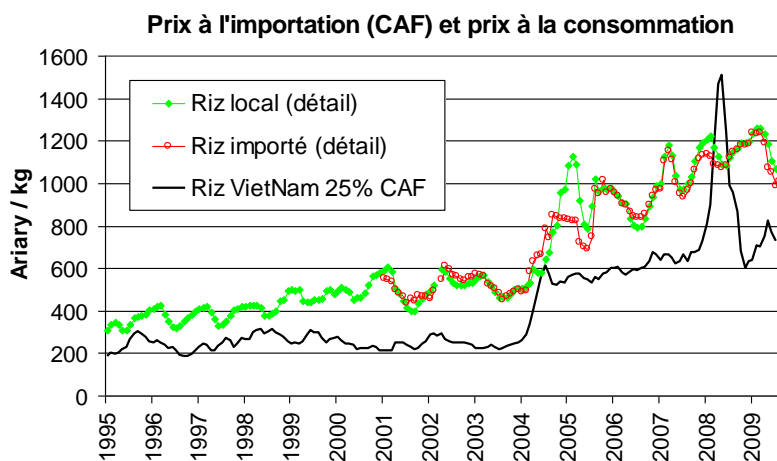


Sur le long terme, le prix du riz suit de près la tendance de l'Indice des Prix à la Consommation (soit une inflation moyenne de 10% / an depuis mi-1995) – cf. figure 1.

L'état du marché du riz et la situation économique générale du pays apparaissent ainsi fortement liés¹.

Quelle relation entre prix du riz importé et prix du riz local ?

Figure 2 (source : INSTAT et compilations auteurs)



Les prix du riz local et du riz importé évoluent de façon très similaire, en suivant des fluctuations imprimées par la saisonnalité du riz local – cf. figure 2. C'est le riz du riz local qui détermine en grande partie le prix du riz importé et non l'inverse. Ceci s'explique du fait que 85 à 95 % de la consommation nationale est couverte par la

production et que le riz importé est quantitativement marginal. De plus, les consommateurs ont une nette préférence pour le riz malgache ; aussi le riz importé ne peut-il être vendu à un prix supérieur à celui du riz local.

L'influence du marché international n'est toutefois pas nulle. Elle joue sur l'évolution tendancielle des prix intérieurs. On notera notamment :

- 2001 à fin 2003 : la stagnation de la tendance du riz local est liée à stagnation du prix à l'importation (prix CAF²)
- 2004 : la flambée des prix intérieurs est liée à l'effet cumulé de la hausse des prix internationaux, de l'effondrement de l'Ariary (qui ont induisent une hausse du prix CAF), de plusieurs cyclones (qui ont induisent une baisse de la production) et d'interventions maladroites de l'Etat sur le marché.

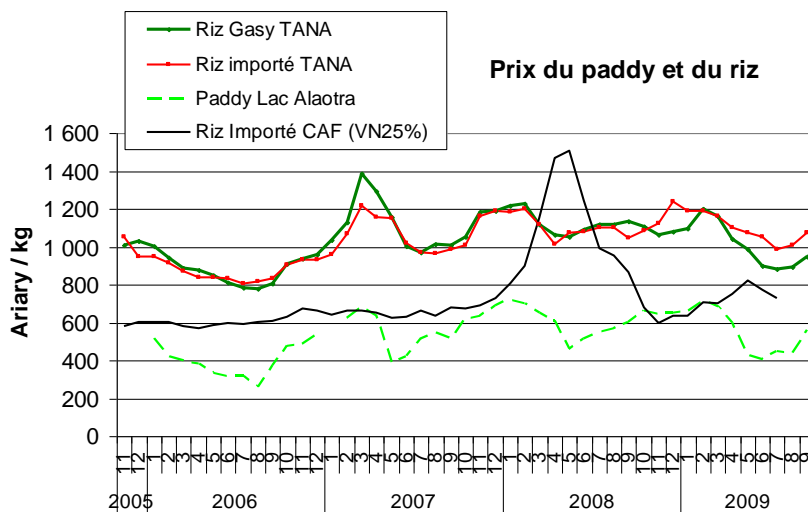
¹ Jenn-Treyer O. 2006 (oct) Présentation succincte du fonctionnement du marché du riz à Madagascar, SMB.

² CAF : Cout Assurance et Fret (= prix à l'importation, rendu au port de destination)

UN ZOOM SUR DEUX PERIODES RECENTES

2008 : la flambée des prix sur les marchés internationaux

Figure 3 (source : OdR)



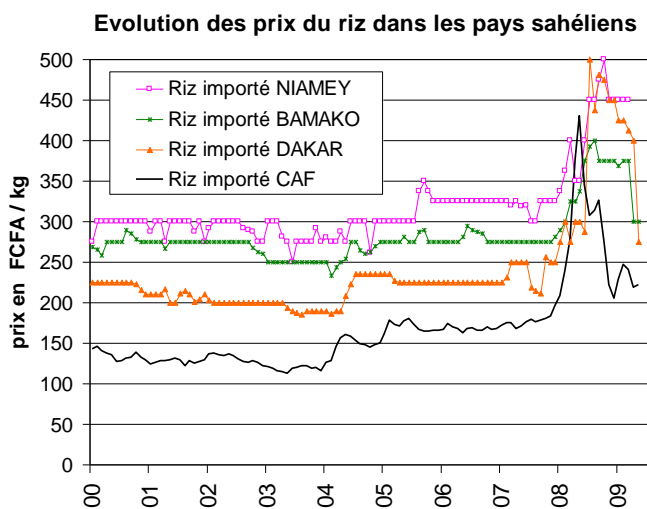
De mi-2007 à mi-2008, les prix du riz à l'importation passent de 600 à 1500 Ariary/kg soit une hausse de 250%.

Le marché intérieur n'a toutefois pas été affecté par cette flambée : il a continué à suivre les variations saisonnières « habituelles » - cf. figure 3.

Comment expliquer la remarquable « perméabilité » du marché national à la flambée des prix internationaux ?³

- La part du riz importé dans la couverture des besoins nationaux est faible ;
- le riz importé vendu à la soudure de 2008 a été acheté avant la flambée des prix internationaux (les importateurs commandent à partir septembre pour couvrir les besoins de soudure) ;
- la valorisation de l'Ariary entre juillet 2007 et juillet 2008 a atténué l'incidence de la hausse des prix internationaux ;
- face à la hausse internationale, l'Etat a négocié 50 000 t de riz indien en janvier 2008 à un prix préférentiel ; 25 000 t sont en juin 2008, contribuant à maintenir une pression à la baisse.

Figure 4 (source : SIM nationaux)



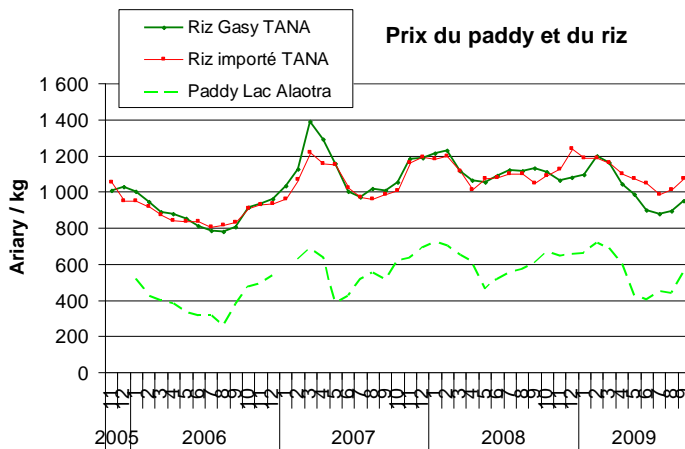
Il faut souligner que le cas malgache fait figure d'exception, la hausse des prix du riz importé ayant été fortement ressentie dans nombre de pays d'Afrique sub-saharienne (cf. figure 4)⁴. L'ampleur de la transmission des prix internationaux apparaît fortement liée au degré de dépendance vis-à-vis des importations (part du riz importé dans la couverture des besoins nationaux : Sénégal 80 à 90%, Niger 60 à 80%, Mali 10 à 25%).

³ David-Benz H., Rasolofo P., Andrianirina N., 2008. La flambée des prix internationaux du riz : un marché malgache particulièrement résilient ? Forum de la recherche, 3-5 dec. 2008, Mini. Educ. Nat., Antsirananana.

⁴ Lançon et al, 2009 (en cours). Une analyse actualisée de la transmission de la hausse des prix internationaux des produits agricoles dans les pays africains. CIRAD, Fondation FARM.

2009 : les effets de la crise nationale sur les prix

Figure 5 (source : OdR)



Les prix sont restés à un niveau « habituel » à la soudure 2009. A partir du mois d'avril, dès les premières récoltes, le prix du paddy comme celui du riz a rapidement chuté, pour atteindre en pleine période de récolte un niveau particulièrement bas par rapport aux 2 années précédentes.

La remontée rapide des prix courant septembre peut être interprétée comme un rattrapage – cf. figure 5.

Pourquoi une telle baisse des prix mi-2009 ?

- Les récoltes ont été bonnes 2 années de suite (programme Révolution Verte, pas de perturbation climatique majeure) ;
- Dans un contexte de forte incertitude, les grands acheteurs se sont faiblement impliqués dans la collecte :
 - l'effet dépréciateur de l'annonce du riz à 500 ar/kg a été déterminant (renforcé par une annonce de don de riz par l'Arabie Saoudite) ; même si les volumes concernés ont été faibles, ils ont induit une forte incertitude chez les opérateurs quand aux interventions publiques ;
 - des stocks de riz local de 2008 étaient encore disponibles à la récolte (achetés en 2008 à un prix plus élevé, donc difficiles à écouler) ;
 - des stocks de riz importés en 2008 (à prix fort) étaient encore entre les mains des gros opérateurs, bloquant leur accès à de nouveaux crédits pour financer l'achat de la nouvelle.

EN CONCLUSION

- Le prix du riz peut être considéré comme un « baromètre » de la situation économique nationale
- Il constitue un fort enjeu social et une priorité politique. De ce fait, intervenir sur le marché demeure une tentation récurrente pour l'Etat, même dans un contexte libéralisé.
- La dynamique des prix du riz sur le marché intérieur reste principalement déterminée par des facteurs nationaux :
 - la saisonnalité de l'offre,
 - la conjoncture économique (inflation),
 - les troubles politiques,
 - les volumes de production (aléas climatiques).
- Le marché international a une influence sur la tendance longue des prix mais les chocs ponctuels des prix internationaux ne sont pas transmis sur le marché intérieur.